

# Fiche de poste Maître de Langue anglais

UNIVERSITE DE LORRAINE

## Définition et condition de recrutement

La langue étrangère enseignée est la langue maternelle du candidat recruté ou une autre langue pratiquée à l'égal de sa langue maternelle.

Les candidats aux fonctions de maîtres de langue étrangère doivent justifier d'un titre ou d'un diplôme français ou étranger d'un niveau équivalent à celui de master, c'est-à-dire un master 2 ou équivalent (BAC+5).

Les maîtres de langue étrangère assurent **un service de 288H de travaux pratiques ou 192H de travaux dirigés**, ou toute combinaison équivalente. Le service peut comporter, à titre exceptionnel, des cours si les besoins du service le justifient.

La rémunération mensuelle s'élève à 1973,61 euros bruts.

Durée du contrat 1 an à compter du 1<sup>er</sup> octobre, renouvelable 1 an

Sections/discipline : 11<sup>e</sup> section – anglais

Profil : langue

Localisation : UFR ALL-Metz / Département « Langues Étrangères Appliquées »

Poste n° : 16734

## Profil enseignement :

Le ou la candidate recruté.e aura à assurer, en fonction des besoins, des cours de communication professionnelle orale et éventuellement de projet personnel et professionnel en Licence LEA (L1). La personne recrutée sera amenée à travailler en équipe, à contribuer à la création des supports de cours et à participer à l'évaluation des étudiant.e.s et à la surveillance des examens.

Composante/UFR : UFR ALL-Metz / Département « Langues Étrangères Appliquées »

Mots-clés enseignement : communication professionnelle, communication orale, anglais des affaires

Candidatures à envoyer à [vasilica.le-floch@univ-lorraine.fr](mailto:vasilica.le-floch@univ-lorraine.fr) **avant le 10 mai 2022.**

Contact administratif : [christelle.clause@univ-lorraine.fr](mailto:christelle.clause@univ-lorraine.fr)